

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Jacqueline Lang	Numéro de permis 2019280	Date d'inspection Le 05 octobre 2023	
Nom de l'établissement Garderie Précieux Moments		Numéro de téléphone (506) 821-2222	
Adresse 21 avenue Des Érables Clair NB E7A 2B4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (v) une copie de la vérification de son casier judiciaire ou de la vérification de ses antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas. Commentaires : Manque 1 renouvellement.	24(1)(c)(v)	13 oct. 2023	
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : d) les dossiers des personnes associées, lesquelles renferment : (i) la vérification du casier judiciaire. Commentaires : Manque 1 renouvellement.	24(1)(d)(i)	11 oct. 2023	

<p>Commentaires généraux</p> <p>Lors de ma visite en avant-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, des activités quotidiennes, de la routine quotidienne, des exigences d'affichage et des dossiers pour les enfants (vérifiés 6 dossiers.) Remis la liste de vérification pour les activités quotidiennes et la section 7 du manuel. Le cours de RCR expire sous peu, une date pour le cours me sera remis d'ici le 11 octobre 2023. Observation de la préparation du diner. Il pleut un peu lors de mon arriver à la garderie.</p>
--

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 05 octobre 2023

Date

original signé par
Jacqueline Lang

Le 05 octobre 2023

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date